



organiser

Définissez le meilleur statut pour vous et votre entreprise.

optimiser

Optez pour la meilleure trajectoire juridique, fiscale et sociale.

arbitrer

Prenez les bonnes décisions avec l'appui de votre expert.

Nous *anticipons* et *définissons* la meilleure trajectoire juridique, sociale et fiscale pour *optimiser* votre revenu, *organiser* votre patrimoine professionnel, *protéger* votre patrimoine privé et/ou *faciliter* la transmission de l'outil de production.

01

Nous évaluons votre situation fiscale et sociale du moment et examinons vos objectifs et motivations.

02

Nous déterminons les axes de recherche en intégrant le contexte juridique, social et fiscal de l'entreprise et du cadre réglementaire.

03

Nous réalisons ensuite des trajectoires sur 4 leviers : **les options fiscales et sociales, le statut des personnes, le statut juridique de l'entreprise et la rémunération du dirigeant.**

04

Nous vous proposons plusieurs simulations chiffrées et validons le scénario le plus opportun.

05

Nous réalisons un plan d'actions et assurons le suivi de sa mise en oeuvre.

POURQUOI FAIRE CONFIANCE À ALTÉOR CONSEIL & JURIDIQUE ?

- Optimiser l'organisation interne de votre entreprise.
- Choisir le meilleur statut pour vous et votre entreprise.
- Faciliter le développement de votre entreprise.
- Augmenter votre revenu disponible.



02 98 20 35 00 | www.alteor-conseil-juridique.com

Groupe Cogedis • ZI DE SAINT-THONAN • 29800 SAINT-THONAN - Inscrit auprès de l'Ordre des Experts Comptables des régions Bretagne, Paris Ile-de-France, Limoges, Pays de Loire, Poitou Charentes Vendée, Rouen Normandie, Orléans, Picardie-Ardenne.
N° de TVA Intra communautaire FR 90312771967 | N° SIREN : 312 771 967